

Compte-rendu du Bureau Exécutif du 12 février 2015

Amiens, 16h00.

Etaient **présents** Julia Pomerol, Catherine Leclercq, Patrice Boquillion, Marie Edith Voog, Didier Casado, Claude Lerosey, Harry Coupel, Jean Claude Doudet, Philippe Moret et Marie Christine Janiak.

Orientation :

Sur le plan technique, le comité est très bien organisé et que cela continue.

L'accent sera mis sur le développement : le nombre de licenciés étant en régression et la moyenne d'âge des licenciés étant élevée, il est en effet prioritaire et vital de réagir rapidement et efficacement sur ce plan.

Conseil Fédéral :

Développement et Communication :

Le recrutement de nouveaux licenciés ainsi que le rajeunissement de leur ensemble est vital.

Objectifs : inverser la courbe évolutive des licences et atteindre le seuil de 8 000 licences « jeunesse » qui pourraient venir plus particulièrement alimenter les équipes de France de cette catégorie.

C'est le but de la campagne télévisuelle (deuxième édition) qui devrait permettre cette saison d'inverser au niveau national l'évolution de la courbe du nombre d'adhérents.

Afin de magnifier l'impact de la prochaine campagne télévisuelle qui débutera fin août 2015, l'Agence Business propose de l'associer à un rendez-vous national : la Semaine du Bridge du 13 au 20 septembre 2015. Télévision, Presse, Événementiel accompagnés d'une uniformisation de la signalétique des clubs devraient apporter des fruits.

Autre outil, le nouveau site Internet fédéral qui est en cours de construction. Son atout : faire jouer tout de suite en ligne, grâce à « Découverte du Bridge », tout navigateur du Web ayant tapé « bridge » sur son moteur de recherche.

Lyon 2017 :

La France organisera les Championnats du Monde du 12 au 27 août 2017. Ce sera à Lyon. La Fédération veut en faire une manifestation de haut prestige et le projet est ambitieux. 600 000 € sont à trouver pour équilibrer le budget. Décision adoptée d'augmenter pendant deux saisons la licence de 3 € (Puis, en 2017-2018, la licence repassera à + 1 € seulement).

Etat financier des clubs :

Tous les clubs seront tenus, après leur Assemblée Générale annuelle, d'informer leur Comité de leur état financier. Ceci, afin de prévenir en temps et en heure des problèmes financiers qui pourraient dégénérer et devenir insolubles.

Compétitions :

- Organisation d'un système de montées-descentes entre la division 2 et la division 3 au libre choix des comités - aucune équipe cependant d'IV>190 ne pourra participer à la finale de ligue.
- Suppression des finales de comité-ligue pour les épreuves en promotion par paires – le schéma sera : qualification → finale de comité → finale nationale.

Développement.

Deux axes de travail : les jeunes et les jeunes retraités.

Bridge Scolaire :

Les pratiques sur le terrain diffèrent d'un club à l'autre. Mise en place d'un projet de mutualisation de ces pratiques pour l'enrichissement de tous.

Approche de recrutement : mise en avant de la Convention Education Nationale qui va être prochainement ressignée.

Autre approche de recrutement : contacter les écoles primaires gravitant autour des collèges déjà concernés par le Bridge Scolaire.

Jeunes retraités :

Les recruter par le biais de fichiers d'associations, de comités d'entreprises avec démonstrations à l'appui¹

Les fidéliser rapidement en :

- les intégrant rapidement dans les tournois de clubs
- améliorant l'accueil de façon significative
- multipliant les événements festifs (buffets, repas ...)

Commission Développement et Commission Bridge Jeunesse :

Définir en premier les objectifs de ces commissions afin de mieux cibler le recrutement ultérieur de volontaires.

Moyens :

Maison du Bridge :

Le lot n°3 mitoyen à l'actuelle Maison du Bridge (lots 1 et 2) est devenu vacant. Le Comité s'est porté candidat à la location de ce nouvel espace. L'agrandissement subséquent, qui permettrait l'ajout d'une dizaine de tables, pourrait faciliter l'organisation de compétitions doubles à Amiens. Les montants du nouveau loyer ainsi que des travaux à effectuer restent à évaluer.

Défraiement des clubs accueillant des compétitions :

Le club des Trois Forêts demande une réévaluation du montant accordé en dédommagement aux clubs accueillant des compétitions.

Aujourd'hui ce montant est de 64 € par journée d'épreuve. Le club des Trois Forêts demande à ce qu'il soit porté à 120 €.

L'assistance estime d'une part qu'une démarche bénévole de la part des clubs n'est pas à écarter et que, d'autre part, il est nettement préférable d'aider les clubs à s'équiper plutôt que de les rémunérer, que les bénéfices du bar les jours de compétitions sont à prendre en compte et qu'il ne faut pas sous-estimer les avantages apportés aux joueurs des clubs hôtes (pas de frais de déplacement, ni d'hébergement, ni de repas).

Elle pense néanmoins qu'il serait opportun de tenir compte du manque à gagner des clubs lorsque ceux-ci doivent annuler un tournoi de régularité pour héberger une épreuve fédérale.

¹ La prospection des cibles pourrait se faire par l'embauche d'un jeune en formation en alternance.

En conséquence de quoi, sont portées au vote les deux propositions ci-dessous :

- Proposition 1 : Passer le montant du défraiement de 64 € à 75 €
- Proposition 2 : Passer le montant du défraiement de 64 € à 60 € et dédommager en plus les clubs qui souffriraient d'un manque à gagner résultant de l'annulation d'un tournoi de régularité

Proposition 1 (qui sera mise en œuvre la saison prochaine) adoptée à 7 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

Commission des Finances :

Les nouveaux Statuts adoptés en AGE le 11 décembre dernier impliquent la création d'une Commission des Finances.

Madame Catherine Leclercq en accepte la présidence.

Pour la compléter, lancer un appel aux clubs pour recruter cinq à sept volontaires possédant des compétences dans le domaine et n'ayant encore aucune fonction au sein du comité.

Compétitions.

Horaires :

Les nouveaux horaires mis en place expérimentalement cette saison ont l'air de déplaire. L'objectif d'économie semble atteint. L'objectif de convivialité laisserait à désirer.

Faire un sondage comité sur ces horaires, début avril, avant la réunion de la Commission Compétitions, afin de déterminer l'indice de satisfaction et de mettre en place éventuellement de nouvelles directives.

Quoi qu'il en soit, essayer de moduler les horaires des dimanches en fonction du nombre de matchs (pause sandwiches ou repas)

Choix des sites :

Il est incontestable que les épreuves en promotion et en espérance doivent être centralisées à Amiens pour éviter une chute de participation due à des déplacements trop importants.

Il faudrait néanmoins chercher à redorer l'image de la Maison du Bridge en lui réattribuant certaines épreuves reines.

Inter-Villes :

Les forfaits se multiplient et la compétition devient de plus en plus difficile à gérer.

Il devient nécessaire et vital de proposer une nouvelle formule.

Patrice Boquillion s'engage à présenter un projet pour le Conseil Régional du mois de juin.

Deux axes sont retenus :

- épreuve sur une seule journée qui deviendrait la Fête du Comité
- épreuve par quatre

Vie du Comité.

Règlement Intérieur :

Julia Pomerol et Marie Christine Janiak s'engagent à présenter un projet pour le Conseil Régional du mois de juin.

Bridgemates :

Le club de Chauny pourrait bénéficier de la subvention comité et s'équiper en bridgemates. Sa Présidente serait partante. Certains membres du Bureau néanmoins refusent de voter un budget « achat bridgemates » car ils estiment qu'il est un luxe inutile.

Proposition : prêter pendant une certaine période au club de Chauny le serveur et les bridgemates du comité afin que les membres puissent se rendre compte du confort qu'ils peuvent apporter.

Machines à dupliquer :

Quatre machines sont en service, respectivement à Amiens, Beauvais, Chantilly et Compiègne.

Ces quatre machines rendent de grands services aux arbitres limitrophes (six arbitres sur neuf actifs) puisqu'ils les utilisent pour dupliquer les données des épreuves qu'ils arbitrent.

Un secteur néanmoins reste défavorisé, celui de Saint Quentin où officient trois arbitres qui ont pourtant sous leur responsabilité le tiers environ des épreuves fédérales.

Il serait souhaitable pour ces arbitres que le club de Saint Quentin s'équipe d'une machine qui serait subventionnée à 50% par le comité. Le club de Saint Quentin est obligé de décliner cette proposition car il traverse une période de grosses difficultés financières.

Proposition à renégocier entre le comité et le club de Saint Quentin.

Site Web :

Notre site a vieilli et une refonte complète devient nécessaire. Présentation par vidéo-projection du projet élaboré par Harry Coupel. L'assemblée adhère complètement à ce projet.

Levée de la séance à 20h30.